

Rectorat

Inspection Pédagogique
Régionale

Dossier suivi par
Bruno CAILHOL
Tél. 06 75 78 65 57

bruno.cailhol
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

Orléans, le 25 août 2016

Bruno CAILHOL,
Laurent HIVON,
Manuel PÉAN,
Alain VESIN,
IA-IPR de mathématiques

à

Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissement,
Mesdames, Messieurs les professeurs de
mathématiques des collèges et lycées de l'Académie.

Objet : Rentrée 2016.

Ce courrier est l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux lauréats des concours ainsi qu'aux professeurs de mathématiques qui rejoignent notre académie.

Nous remercions l'ensemble des enseignants pour leur engagement auprès des élèves et pour le bon déroulement des examens.

Nous remercions aussi ceux qui parmi vous ont accepté à notre demande d'assurer la mission de tuteur auprès de professeurs stagiaires, de contractuels, de professeurs en reconversion ou en détachement dans notre discipline.

1. Équipe d'inspection

M. Alain DIGER est parti à la retraite cet été. L'équipe d'inspection de mathématiques est renforcée dès la rentrée avec l'arrivée d'un nouvel IA-IPR, M. Laurent HIVON. Quant à Mme Aliénor VERONESE et M. Charles AYL, ils continueront d'assurer la charge de mission d'inspection et nous assisteront sur certains dossiers.

2. Le collège

Le diplôme national du brevet :

L'épreuve de mathématiques du DNB de la session 2017 prendra en compte les évolutions des programmes liées au nouveau collège. En particulier, la partie « programmation » est susceptible d'être évaluée. Un exemple d'exercice qui fait appel à cette partie du programme est disponible à travers un sujet zéro disponible sur le site Éduscol.

Le nouveau collège

Les changements de programme entrent en application à cette rentrée scolaire pour les quatre niveaux. De nombreux documents ressources sont désormais disponibles sur le site Éduscol. Les deux premières journées de formation vous ont apporté des éléments de réflexion permettant de mettre en œuvre le programme et le socle commun. Les documents de travail utilisés par les formateurs lors de ces journées sont disponibles sur le site académique. Les nouveaux dispositifs pédagogiques (AP et EPI) font partie intégrante des enseignements et pourront, comme toute autre séance, être l'objet d'une observation lors des visites d'inspection afin d'accompagner les équipes.

L'année scolaire 2016/2017 sera l'occasion de prolonger cet effort de formation à travers deux journées supplémentaires dont la première pourra avoir lieu dès la fin du mois de septembre. La seconde devrait se dérouler au mois de février ou de mars 2017.

3. Le lycée

Dès la classe de seconde, la pratique d'exercices à prise d'initiatives doit être un élément de formation important afin de développer l'ensemble des compétences mathématiques. Elle reste l'objet d'une attention particulière lors des inspections.

Les élèves doivent être amenés, tout au long de leur formation à décrire, réaliser et interpréter des algorithmes. En particulier, le relevé des acquis du baccalauréat S concernant l'algorithmique laisse apparaître une marge de progression importante.

Enfin, nous vous rappelons qu'à partir de la session 2018, les calculatrices autorisées au baccalauréat devront répondre au texte en vigueur avec un mode « examen » ne permettant pas l'accès à des fichiers internes.

Le plan numérique au lycée

Une seconde journée de formation sur le numérique et ses usages pédagogiques aura lieu dans les établissements à partir du mois d'octobre. La formation des personnels d'enseignement dans ce domaine est une priorité : elle doit permettre au numérique d'être au service de la réussite des élèves notamment à travers des formes innovantes d'enseignement et d'apprentissage.

4. Les mathématiques dans l'établissement

Nous contacterons très prochainement par voie électronique les professeurs coordonnateurs de chaque lycée afin de leur demander le nom des professeurs ayant la responsabilité d'une classe de terminale ou intervenant en STS. Établir la liste de ces professeurs nous permettra entre autres :

- d'inscrire ceux qui enseignent en spécialité et en ISN sur la plateforme M@gistère dans le cadre d'une mutualisation de pratiques et d'échanges de documents,
- de créer des groupes de travail pour la conception d'énoncés de CCF.

Accueil des nouveaux collègues.

Cette année encore de nombreuses équipes accueilleront des professeurs stagiaires. Les professeurs tuteurs seront particulièrement concernés par l'accompagnement de ces collègues. Néanmoins, il est essentiel que l'ensemble des professeurs expérimentés soit attentif à leur intégration, en participant avec bienveillance à leur accueil et en les insérant dans les dispositifs existants.

La semaine des mathématiques

Nous remercions tous les enseignants qui se sont mobilisés cette année encore pour faire de cette semaine un temps fort des mathématiques dans leur établissement. Les manifestations qui nous avaient été signalées ont été mises en avant sur le site académique.

La semaine des mathématiques de l'année 2017 se déroulera du **13 au 19 mars 2017** sur le thème : « mathématiques et langages ».

Nous souhaitons que les manifestations qui seront mises en place au cours de cette semaine concernent l'ensemble des établissements de l'académie. C'est l'occasion de montrer la diversité des mathématiques, de valoriser la transversalité et la modernité de notre discipline et de son enseignement.

Le rallye mathématique du Centre

La réussite année après année de cette manifestation ne se dément pas. En 2016, les élèves de 473 classes de troisième et de seconde ont participé au rallye. L'épreuve sera organisée le 14 mars 2017 durant la semaine des mathématiques. Une information parviendra très prochainement dans votre établissement.

5. L'animation et la formation

Nous vous rappelons les intitulés de l'offre de formation académique que nous proposons pour cette année scolaire :

Scratch niveau débutant	Scratch niveau avancé	Le S4C en mathématiques et son évaluation
Le travail par compétences en mathématiques	Algorithmique et programmation pour résoudre des problèmes de mathématiques	Probabilités, statistiques, tableur et données réelles
Évaluation diagnostique avec WIRIS	GeoGebra niveau avancé	Le calcul formel au lycée
L'enseignement de la géométrie au collège	L'enseignement de la spécialité en terminale S et ES	

La plupart de ces formations sont à candidature individuelle, aussi pensez à vous inscrire dès l'ouverture du serveur au mois de septembre.

6. Les BTS

Des professeurs seront sollicités pour intervenir dans des groupes de travail pour alimenter une banque d'exercices qui aidera à la conception des CCF (Contrôles en Cours de Formation). Par ailleurs, la remontée des énoncés des CCF s'effectuera en se connectant sur le site académique *via* l'espace personnel et la plateforme M@gistère. Les professeurs qui ont en responsabilité une classe de STS seront alors informés de la démarche à suivre. Par ailleurs, une lettre d'information spécifique parviendra dans les lycées prochainement.

7. Site académique

Vous trouverez sur ce site à la fois des documents officiels, des activités testées par certains de vos collègues ainsi que des pistes de réflexion didactiques. Il existe également une rubrique que nous vous conseillons de consulter avant une inspection.

Pour terminer, nous vous rappelons qu'il est possible de nous contacter par voie électronique :

Bruno CAILHOL bruno.cailhol@ac-orleans-tours.fr
Laurent HIVON laurent.hivon@ac-orleans-tours.fr
Manuel PÉAN manuel.pean@ac-orleans-tours.fr
Alain VESIN alain.vesin@ac-orleans-tours.fr

Nous vous adressons nos cordiales salutations et vous souhaitons une excellente année scolaire,

Bruno CAILHOL, Laurent HIVON, Manuel PÉAN, Alain VESIN,
IA-IPR de mathématiques.